

TABLEAU : LE MARTYRE DE SAINTE URSULE

Bourgogne-Franche-Comté, Doubs
Chassagne-Saint-Denis

Situé dans : Église paroissiale Saint-Denis

Dossier IM25000877 réalisé en 1979 revu en 2000

Auteur(s) : Liliane Hamelin, Christiane Claerr-Roussel, Bernard Pontefract



Historique

Ce tableau, réalisé en 1644, est l'oeuvre du peintre Claude Rately né à Besançon en 1611, mort à Salins en 1653. Il a été restauré en 1980 par l'atelier Genovesio de Paris.

Période(s) principale(s) : 2e quart 17e siècle

Dates : 1644

Auteur(s) de l'oeuvre :

Claude Rately (peintre)

Éléments descriptifs

Catégories : peinture

Structures : rectangulaire vertical

Iconographie :

Iconographie et décor : Sainte Ursule : prière, foule ; Dieu le Père ; Christ ; Vierge ; ange ; couronne ; palme ; fond de paysage. La composition est divisée en deux registres : au registre inférieur sainte Ursule, richement vêtue, est agenouillée au milieu de ses compagnes, les mains jointes, auréolée, le coeur transpercé d'une flèche. Au registre supérieur Dieu le Père, assis sur un arc-en-ciel en compagnie de Jésus et de la Vierge, assiste à la scène. Des anges, des angelots et des putti au milieu de nuées tendent des palmes et des couronnes de feuillage aux jeunes martyres. L'arrière plan représente un paysage de mer déchaînée avec un voilier. Les vêtements forment des taches de couleurs vives sur un fond sombre.

Sainte Ursule : prière

foule

Dieu le Père

Christ

Vierge

ange

couronne

palme

fond de paysage

État de conservation :

mauvais état

Informations complémentaires

- Voir le dossier numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM25000877/index.htm>

Aire d'étude et canton : Ornans

Dénomination : tableau

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue générale.

25, Chassagne-Saint-Denis

N° de l'illustration : 19802501282V

Date : 1980

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine